

ANNEE 2018

Délibération n°

20180024

SEANCE PUBLIQUE DU 12 AVRIL 2018

Date de convocation: 6 avril 2018

Date d'affichage: 16 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice: 19

Nombre de présents : 14 Pouvoirs : 4 Nombre de votants : 18

Vote: 18 (dont 4 pouvoirs) Pour: 16 (dont 3 pouvoirs) Contre: 2 (dont 1 pouvoir)

Adopté à la Majorité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 6 avril 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY, Sophie DELETTRE, Marie-Dominique GAY, Mme Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h40).

Absent(s) excusé(s): Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), M. Philippe BIGOTEAU (pouvoir à M. KLISZ) Hugues BIGÉ (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Pierre SORHAITS (pouvoir à M. Michel GOÑY), Mme Dominique VIGIER.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

Objet : Fixation des taux des impôts locaux

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux, notamment les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que le budget communal nécessite des rentrées de 939 601,00 ϵ ,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2018 comme suit :

Taxes	Taux 2017	Taux votés en 2018	Bases 2018	Produits 2018
T.H.	6.31%	6.37%	6 765 000 €	430 931 €
F.B,	11.10%	11.21%	4 420 000 €	495 482 €
F.N.B.	30.04%	30.04%	43 900 €	13 188 €

Pour un total de:

939 601,00 €

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY.

Transmis à M. le sous-préfet de Bayonne, Publié et rendu exécutoire le : 16/04/2018